

Mission Permanente
du Royaume du Maroc

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

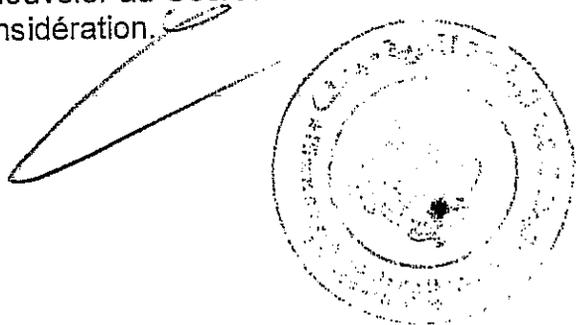
AF/fb 16

URGENT

La Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres Organisations Internationales en Suisse présente ses compliments au Secrétariat du Comité des Droits de l'Enfant et a l'honneur de lui faire parvenir, ci-après, la liste de la délégation marocaine devant prendre part à l'examen du rapport initial du Maroc sur la mise en œuvre du protocole facultatif à la Convention des droits de l'enfant concernant la vente, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, prévu à Genève, le 11 janvier 2006.

- M. Azzeddine FARHANE, Chargé d'affaires a.i, chef de délégation ;
- M. Youssef Salmouni Zarhouni, Procureur du Roi près le Tribunal de Première Instance d'Asilah ;
- M. Najim Driss, Conseiller au Ministère de la Justice ;
- M. Zirari Abdelwahab, Chef de Division de la Femme et de l'Enfance, Ministère de la Santé ;
- Melle Frouh Laila Belfakir, Chef de Division de l'Enfance, Secrétariat d'Etat chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées.

La Mission Permanente du Royaume du Maroc saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat du Comité des Droits de l'Enfant l'assurance de sa haute considération.



Genève, le 9 janvier 2006

Ms Maja Andrijasevic-Boko
Secrétaire du Comité des Droits de l'Enfant
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10